VIE COMMUNAUTAIRE

JOURNÉE SANTÉ FEMMES

Une journée santé femmes a été organisée le jeudi 3 avril 2025 à La Canourgue afin qu'un maximum des habitantes concernées du territoire puissent avoir recours aux examens de prévention pour lutter contre les cancers du sein, du col de l'utérus et colorectal.

Ce sont 100 personnes qui ont pu être dépistées grâce à cette journée organisée par la Caisse Commune de Sécurité Sociale (CCSS), la Mutualité Sociale Agricole (MSA) et leurs partenaires, la participation des acteurs médicaux locaux et avec le soutien de la commune de La Canourgue et la Communauté de Communes.

BAFA 48

Comme l'année dernière, en 2025, la Communauté de Communes a reconduit un partenariat avec la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de Lozère pour le financement d'une formation BAFA (Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur), dans le cadre du dispositif BAFA 48.

Ce dispositif a pour but de financer la formation des jeunes du territoire qui le souhaitent et de pallier aux difficultés de recrutement d'animateurs qualifiés par nos structures locales (centres de loisirs, piscine....).

En 2025, la Communauté de Communes contribue à hauteur de 550€ par jeune (qui ne peuvent bénéficier d'aucun financement), pour la formation de la session générale. La session d'approfondissement est, en contrepartie, prise en charge par le dispositif BAFA 48.

LE MUSÉE NUMÉRIQUE A CONNU UN FRANC SUCCÈS

La Microfolie a fait escale sur le territoire ALCT pour la troisième édition du 7 janvier au 7 mars 2025 : les scolaires, les groupes et le grand public ont pu en profiter en janvier à La Canourgue et en février à Chanac.

Plus besoin de se déplacer, c'est le musée qui vient à celles et ceux qui désirent une visite assise sur leur siège dans une salle particulièrement bien agencée par Émilie AKMEL (médiatrice, Num'n Coop).

Ce dispositif permet de découvrir des œuvres d'art d'une façon ludique (sur la tablette), de tester les casques de réalité virtuelle, l'imprimante 3D, la graveuse découpeuse et des jeux issus de mallettes pédagogiques. Petit clin d'œil aux œuvres qui se trouvent dans les musées nationaux ou internationaux avec pour finalité de donner envie un jour d'aller les découvrir physiquement.

Cette animation, gratuite pour l'usager, s'inscrit dans le volet culturel du programme "petites villes de demain" porté et financé par la Communauté de Communes. Un bel événement sur ce territoire ouvert sur la Culture avec plus de 700 participants !

DEPLACEMENTS SANTÉ SÉNIORS

Un nouveau service proposé par la CC ALCT

Pour les personnes de plus de 70 ans résidant au minimum 4 mois dans l'année sur le territoire, et qui n'ont pas de solution de mobilité pour se rendre à un rendez-vous médical non pris en charge par la CCSS ou la MSA, la Communauté de Communes a mis en place le service Déplacements Santé Séniors.

Les bénéficiaires paieront 20 € maximum la course (aller-retour, et le temps d'attente éventuel au-delà de 1 heure), le reste étant pris en charge par la Communauté de Communes.

Renseignements et conditions disponibles en mairie de votre commune ou à la Communauté de Communes (également sur le site internet de la Communauté de Communes).

Crédits photos : ARS, CCALCT / Conception et impression : Imprimerie des 4 - 04 66 32 10 48

www.ccalct.fr

Aubrac Lot Causses Tarn
Communauté de Communes

16, Quartier de Trémoulis - 48500 LA CANOURGUE
Tél. : 04 66 31 41 23 - Mail : contact@ccalct.fr
OUVERTURE AU PUBLIC :
Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h - Le mercredi de 9h à 12h

ATTENTION
Pendant les travaux du bâtiment à Trémoulis, les services de la CCALCT se situent dans les locaux de l'ancienne trésorerie en centre-ville de La Canourgue, 2, place de l'Ayre

Aubrac Lot Causses Tarn
Communauté de Communes

COM' Aubrac Lot Causses Tarn

BULLETIN INTERCOMMUNAL N°7 | JUIN 2025

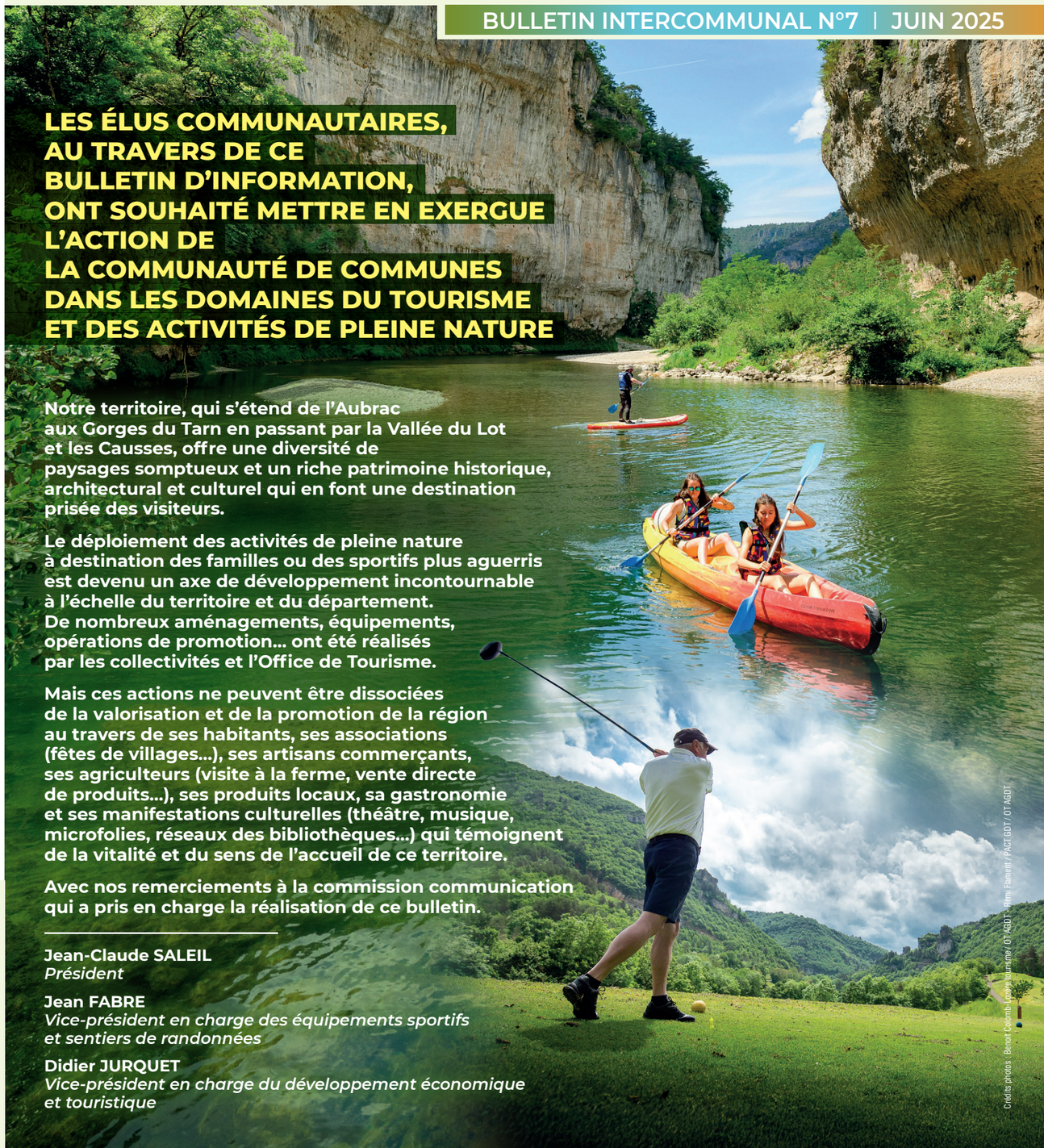

LES ÉLUS COMMUNAUTAIRES, AU TRAVERS DE CE BULLETIN D'INFORMATION, ONT SOUHAITÉ METTRE EN EXERGUE L'ACTION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DANS LES DOMAINES DU TOURISME ET DES ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE

Notre territoire, qui s'étend de l'Aubrac aux Gorges du Tarn en passant par la Vallée du Lot et les Causses, offre une diversité de paysages somptueux et un riche patrimoine historique, architectural et culturel qui en font une destination prisée des visiteurs.

Le déploiement des activités de pleine nature à destination des familles ou des sportifs plus aguerris est devenu un axe de développement incontournable à l'échelle du territoire et du département. De nombreux aménagements, équipements, opérations de promotion... ont été réalisés par les collectivités et l'Office de Tourisme.

Mais ces actions ne peuvent être dissociées de la valorisation et de la promotion de la région au travers de ses habitants, ses associations (fêtes de villages...), ses artisans commerçants, ses agriculteurs (visite à la ferme, vente directe de produits...), ses produits locaux, sa gastronomie et ses manifestations culturelles (théâtre, musique, microfolies, réseaux des bibliothèques...) qui témoignent de la vitalité et du sens de l'accueil de ce territoire.

Avec nos remerciements à la commission communication qui a pris en charge la réalisation de ce bulletin.

Jean-Claude SALEIL
Président

Jean FABRE
Vice-président en charge des équipements sportifs et sentiers de randonnées

Didier JURQUET
Vice-président en charge du développement économique et touristique

Crédits photos : Benoit Colomb - Lozère Tourisme / OT AGDT - Rémi Flament / PAOT GDT / OT AGDT

L'OFFICE DE TOURISME "DE L'AUBRAC AUX GORGES DU TARN" : UN OUTIL AU SERVICE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL

OFFICE DE TOURISME de l'aubrac aux gorges du tarn

https://www.aubrac-gorgesdutarn.com

Un Office de Tourisme (OT) est un organisme local dont la mission est "l'accueil, l'information et la promotion du tourisme" sur le territoire concerné à destination du public allant des habitants aux excursionnistes en passant par les touristes. Son objectif est de faciliter le séjour touristique des visiteurs. Cette structure est généralement positionnée dans un ou plusieurs points stratégiques du territoire, notamment là où le flux de personnes est important.

Sur notre Communauté de Communes les bureaux de l'Office de Tourisme sont localisés à l'année dans les centres bourgs : à La Canourgue (18, rue de la Ville), Chanac (La Vignogue), Le Massegros (Place de la Mairie) et Saint-Germain-du-Teil (Rue du Gendarme Merle). D'autres points sont aussi ouverts : aux Vignes et au Point Sublime (Massegros Causses Gorges), au Col de Bonnecombe (Les Hermaux) et très bientôt à la gare de Chanac (Esclanèdes).

L'OT joue un rôle de coordinateur à l'échelle du territoire. De ce fait, il anime et favorise les échanges avec les différents acteurs touristiques et les habitants pour :

Créer des synergies entre les différents professionnels du territoire

Booster le développement commercial des acteurs du tourisme local

Assurer la veille des évolutions touristiques et la fréquentation du territoire pour s'adapter et améliorer la qualité des services

Aider au développement des compétences des acteurs touristiques

L'équipe de l'Office de Tourisme est constituée d'un directeur (Alexandre Rouzier) et de cinq conseillères en séjours à l'année. En saison touristique, cette équipe est ponctuellement étoffée.

L'Office de Tourisme "De l'Aubrac aux Gorges du Tarn" est une association largement soutenue et financée par notre Communauté de Communes (subvention annuelle de 153 000€, mise à disposition du directeur, prise en charge des loyers...).

UNE STRATÉGIE POUR RENFORCER LE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE DES ANNÉES À VENIR

Suite à la réforme de la Loi NOTRe et à la création de la CC Aubrac Lot Causses Tarn en 2017 issue de la fusion des CC Pays de Chanac et CC Aubrac Lot Causse et comprenant la Commune Nouvelle Massegros Causses Gorges, une première STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE avait été mise en place pour la période 2018 - 2023.

Celle-ci est arrivée à son terme dans un contexte marqué par des évolutions sociétales et environnementales à prendre en compte (climat, mobilité, attentes clientèle...).

L'action économique constitue une des priorités des élus de la Communauté de Communes. Ils ont ainsi adopté une stratégie de développement économique territoriale, à l'horizon 2035 dans laquelle le tourisme s'inscrit (action n°17). Dans le but de coconstruire, la stratégie propre au tourisme, la CCALCT et l'OT ont réuni durant une matinée (25/11/2024) les acteurs locaux du tourisme et du cadre de vie (professionnels, élus et associations) permettant de recueillir leur ressentis et avis autour des thématiques suivantes :

- **Positionnement et évolution de la clientèle ;**
- **Activités de pleine nature, découvertes, itinérances ;**
- **Hébergements et restauration ;**
- **Organisation, fonctionnement et missions des acteurs locaux en charge du développement touristique.**

Tous ces échanges vont permettre de définir la stratégie de développement touristique 2025-2035 qui sera proposée pour validation aux élus de la Communauté de Communes prochainement.

TAXE DE SÉJOUR

La taxe de séjour, liée à la nuitée, est payée par le touriste. **Elle permet entre autres de générer les ressources nécessaires au fonctionnement de l'Office de Tourisme, aux opérations de promotion et d'animation du territoire.**

Son montant est fonction du type d'hébergement et du classement (de 0,20€/nuitée à 2€/nuitée).

CHIFFRES DU TOURISME

CAPACITÉ D'ACCUEIL TOURISTIQUE (EN NOMBRE DE PERSONNES)

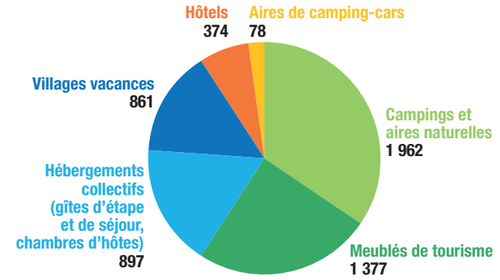

ORIGINE DES TOURISTES (NUITÉES 2024)

SITES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

En plus de la valorisation du territoire, l'OT assure la promotion des sites touristiques et sentiers de randonnée qui relèvent de la compétence de la Communauté de Communes, notamment :

- **6 sites d'escalades**
- **Circuits de randonnée (6 GR et GRP, 37 PR) :**
  GR Grande Randonnée
  GRP Grande Randonnée de Pays
  PR Petite Randonnée
- **2 circuits d'itinérance :**
  Saint Guilhem et Urbain V
- **14 circuits de VTT**
- **8 circuits de trail**
- **4 berges aménagées :**
  Le Planet sur la commune d'Esclanèdes
  Le Pont du Villard sur la commune de Chanac
  La Bichère sur la commune des Salelles
  La Gravière sur la commune de Banassac-Canilhac

LABELS & CLASSEMENT

GRAND SITE DE FRANCE — Gorges du Tarn, de la Jonte et Causses

La Communauté de Communes contribue aux labels et classement qui ont leur importance pour valoriser le territoire :

SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS

La Communauté de Communes est riche d'associations qui jouent un rôle primordial dans la vie des communes et mettent en valeur le patrimoine culturel. En effet, elles interviennent dans de nombreux domaines tels que l'organisation d'animations des villages, d'évènements sportifs et culturels, la cohésion sociale...
L'OT les accompagne notamment via la communication.

Les élus de la Communauté de Communes ont souhaité contribuer à leur soutien par l'acquisition d'une scène mobile et autres équipements (écocup, panneaux d'affichage numériques...) qui leur sont mis à disposition gratuitement.